

## DEMANDE DE CARTE DE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL

Ce document doit être rempli, signé et remis à l'accueil de la mairie.

1<sup>ère</sup> demande

Renouvellement

### DEMANDEUR

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

Marque du véhicule..... Modèle.....

Numéro d'immatriculation.....

### JUSTIFICATIFS A FOURNIR

- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'eau, de gaz, d'électricité...)
- Copie du certificat d'immatriculation (carte grise) du véhicule\*
- Copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire)

*\*Ce document doit être au même nom, prénom et adresse que le résident*

### REMARQUES PARTICULIERES

.....

.....

.....

### CONDITIONS D'USAGE

- La carte est délivrée gratuitement par la mairie pour les résidents, dans la limite de deux par foyer fiscal.
- La carte est délivrée pour 1 an. Son renouvellement est à l'initiative de l'utilisateur et la demande doit toujours être accompagnée des pièces justificatives nécessaires.
- La carte doit être apposée sur le côté droit du pare-brise de façon à être visible de l'extérieur pour permettre le contrôle par la gendarmerie.
- La carte permet à son bénéficiaire d'accéder aux dispositions relatives au stationnement résidentiel :
  - Dans la zone bleue à durée de 2 h **sans pour autant garantir un emplacement**
  - Et dans la limite du temps réglementaire en vigueur (7 jours consécutifs sur un même point de la voie publique) au-delà de laquelle les dispositions sur le stationnement abusif s'appliquent (contravention et mise en fourrière) ;

Le soussigné certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus, avoir pris connaissance des conditions du stationnement résidentiel en zone bleue et s'engage à restituer la carte « résident » qui lui aura été délivrée en mairie en cas de déménagement hors de la zone concernée, ainsi qu'en cas de changement de véhicule.

Date

Signature